



8 DÉCEMBRE 2022

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

AGENT·ES DE LA LECTURE PUBLIQUE

Défendre et renforcer le service public des bibliothèques. Défendre et renforcer les droits des agent·es.

Après plus de deux années de crise sanitaire où les agent·es des bibliothèques ont démontré un engagement sans faille au service du public en répondant à ses attentes, sollicitations et demandes : développement de l'offre numérique, mise en place de click & collect, adaptation aux nombreux protocoles sanitaires... dans cette même période, les agent·es ont connu une régression sociale sans précédent...

Dès juillet 2021, avec la mise en place du pass sanitaire puis vaccinal, l'obligation pour les agent·es de contrôler et filtrer l'accès des publics, ce contrôle, qui va à l'encontre des missions et de l'accès universel des équipements, a été contesté avec force par un grand nombre de collègues jusque dans les plus petites communes.

Dans la même période, la mise en place des 1607 heures, avec des augmentations d'amplitude de travail, le développement et la banalisation du travail du dimanche, le vol de congés, a été également suivie par de forts mouvements de mobilisation.

Pour des effectifs et des moyens à la hauteur de nos missions :

Dans la plupart des collectivités, la baisse des budgets de fonctionnement, d'acquisition et d'animation, accompagne le gel ou la suppression des postes d'agent·es titulaires et l'augmentation de l'emploi précaire. Face à cette situation, il convient de lutter pour l'ouverture et le pourvoi systématiques des postes. Contre la précarité, il s'agit de revendiquer l'intégration des collègues non titulaires.

Le refus de conditions de travail dégradées :

Les agent·es de bibliothèque connaissent non seulement une dégradation de leurs conditions de travail, mais aussi une perte de sens au travail. Partout, on constate la mise en place de la polyvalence à outrance pour pallier au glissement des missions, la multiplication des services et la baisse des moyens... Dans de nombreuses collectivités, la mise en place des automates de prêts « vendue » comme un moyen de dégager du temps pour des tâches qualitatives sert en réalité à justifier des suppressions de postes.

Élections professionnelles 8 décembre 2022
JE VOTE
la
cgt
essentielle
pour nos droits
pour le service public

VOTEZ CGT!

LE 8 DÉCEMBRE 2022

Salaires et carrières :

Aujourd'hui, les bibliothèques c'est plus de 35 000 agent·es (dont 50 % en catégorie C) avec de fortes disparités salariales selon les collectivités. La filière culturelle est une des filières pauvres de la Fonction publique territoriale. Il est urgent de revendiquer une évolution de carrière plus satisfaisante pour tous·tes les agent·es, nécessitant l'abrogation des protocoles « méritocrates » d'avancement et de rémunération (RIFSEEP).

Toutes ces tendances régressives en matière de missions, de conditions de travail, d'emploi et de carrière dans les politiques territoriales de lecture publique, ont été amplifiées par la loi « de transformation de la fonction publique » du gouvernement Macron.

W Je suis bibliothécaire. Pour moi, il est important de voter le 8 décembre prochain afin d'élire nos représentant·es du personnel. Je voterai pour la CGT car le syndicat nous a soutenu·es dans nos luttes pour de meilleures conditions de travail et de rémunération, notamment à l'occasion de la mise en place de l'ouverture de la bibliothèque le dimanche. La CGT milite pour la semaine de 32 h sans perte de rémunération, ce qui va dans le sens du progrès social. J'adhère aux valeurs de la CGT pour défendre un service public de qualité face au manque de personnel dans les établissements et contre la fermeture des bibliothèques de proximité. Donc, allons voter pour le seul syndicat en mesure de défendre nos droits : la CGT!"

Christine,
Bibliothèque municipale-Médiathèque
Jacques-Demy de la Ville de Nantes

POUR LA LECTURE PUBLIQUE ET SES AGENT·ES, LA CGT REVENDIQUE :

- L'ouverture et le pourvoi des postes avec l'organisation de concours tous les ans.
- L'intégration des collègues non titulaires et l'arrêt du recrutement abusif de contractuel·es précaires.
- L'amélioration des conditions de travail et de rémunération par une augmentation immédiate du point d'indice de 10 %, la mise en œuvre d'un plan de rattrapage du pouvoir d'achat et l'ouverture de réelles négociations salariales.
- Un déroulement de carrière linéaire, la reconnaissance statutaire des qualifications et la fin des « faisant-fonction ».
- La suppression du RIFSEEP et des régimes indemnitaires au « mérite ».
- Contre le travail du dimanche et l'augmentation des amplitudes horaires à moyens constants, nous revendiquons la réduction du temps de travail à 32 heures par semaine.

IL Y A BESOIN D'ÉLEVER LE RAPPORT DE FORCE DURABLEMENT POUR LES AGENT·ES ET LE SERVICE PUBLIC. LE 8 DÉCEMBRE, VOTEZ POUR LES LISTES CGT DES CST, CCP ET CAP POUR VOUS DÉFENDRE ET DÉFENDRE VOTRE AVENIR.

Votre voix compte : voter CGT, c'est revendiquer, lutter, gagner!



Ne pas jeter sur la voie publique - Octobre 2022

JE VOTE CGT, JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Tél :

Courriel :

À remettre à un·e syndiqué·e CGT ou à renvoyer au syndicat (voir le tampon ci-contre)



Tampon du syndicat

Connaissez vos droits
lisez notre guide
«Droits des agents»
en scannant le QR code



LE 8 DÉCEMBRE 2022
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX, VOTEZ CGT!